

Revenir,  
et Rester  
au pays,  
un projet  
de vie !



A photograph of a man with glasses and a beard, wearing a light blue patterned shirt and blue jeans, lifting a young child with curly hair into the air. The child is wearing a white shirt and dark jeans. The scene is set in a bright, modern living room with a white lamp and a beige sofa visible in the background. Two text boxes are overlaid on the image: one at the top right and one at the bottom left.

**Famille**

**Logement**



## Un nouveau départ avec la Maison du Retour et de la Famille, c'est plus facile !

La Maison du Retour et de la Famille est un dispositif créé par la Collectivité Territoriale de Martinique afin de maintenir et de favoriser le retour au pays des martiniquais disposant d'un contrat de travail en Martinique ou dont le projet de création ou de reprise d'entreprises est formalisé.

Visant à redynamiser la croissance démographique, la Maison du Retour et de la Famille est structurée **autour de trois pôles** :

1. La migration retour qui permet aux personnes rentrant dans le dispositif de bénéficier d'un accompagnement et d'aides financières pour faciliter leur retour.
2. La gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences au niveau territorial (GPEECT), qui a pour objectif d'identifier les besoins filières par filière.
3. Le pôle famille pour faciliter l'installation des familles et inciter à la natalité.



## Pour qui ?

Le pôle « Migration Retour » concerne les personnes de 18 à 40 ans dont la mise en relation avec les employeurs (publics, privés, para-publics) s'est concrétisée par un contrat de travail ou ceux dont le projet de création ou de reprise d'entreprise est formalisé.

En rentrant dans le dispositif, les bénéficiaires s'engagent à rester en Martinique pour une durée d'au moins 10 ans ou à localiser le siège et l'activité de leur entreprise en Martinique pendant au moins 10 ans.

## L'accompagnement administratif

### Pour les salariés

- Aide aux démarches administratives et fiscales
- Offre de formations complémentaires dans le cas où le poste envisagé par le bénéficiaire l'exige
- Réservation d'un quota de logements en lien avec les sociétés HLM
- Formalisation avec le CLLAJ d'un partenariat permettant d'identifier les logements du parc privé afin de développer la colocation et/ou l'habitat intergénérationnel

### Pour les porteurs de projet

- L'assistance administrative, logistique et technique
- L'intégration dans des réseaux professionnels locaux et caribéens
- La recherche de locaux et la négociation de baux commerciaux à des conditions attractives
- L'identification d'espaces de co-working, d'incubateurs d'entreprise

## L'accompagnement financier

- Prise en charge des billets d'avions pour la famille (en classe économique)
- Prise en charge du déménagement (dans la limite de 20 m<sup>3</sup>)
- Prise en charge des 3 premiers mois de loyers dans la limite totale de 1 500 € (renouvelable 1 fois)
- Prime d'arrivée de 2 000 €
- Prime d'accueil d'un montant de 700€ versée aux particuliers qui hébergent un bénéficiaire du dispositif. Dans le cas de l'accueil de plusieurs bénéficiaires cette prime s'élèvera à 1 000 €
- Prise en charge du bail des locaux de l'entreprise pour une durée d'un an, dans la limite de 1 000 € par mois.



**Pôle GPEECT**

La gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences au niveau territorial a pour objectif d'identifier les besoins filières par filière et grandes administrations par grandes administrations, en emploi immédiat, afin de faire des projections pour les 2 à 6 prochaines années.

### Elle se divise en 2 grandes phases :

- Une phase expérimentale menée au sein de la Collectivité Territoriale de Martinique et dans d'autres institutions publiques ou privées volontaires
- Une phase d'études prospectives fortes menée avec les grandes filières et les grandes administrations et en partenariat avec Pôle Emploi, la DEETS, les organisations patronales, les branches professionnelles, les organisations syndicales, les opérateurs de compétences (OPCO)...

# Pôle Famille et incitation à la natalité



## Pour qui ?

Le pôle s'adresse aux bénéficiaires du pôle Migration retour et aux Martiniquais de 18 à 40 ans de retour à l'emploi.

## Une assistance pour faciliter l'installation des familles

- Accompagnement lors des démarches d'installation (administratives, logistiques, logement, emploi, école, etc.)
- Mise en place d'un réseau d'accueil et de parrainage pour une meilleure Intégration sociale et professionnelle
- Lien avec les institutions œuvrant dans le cadre des politiques familiales (les services de la CTM, de la CAF, de la CGSS...)

## Des outils incitatifs à la natalité

- Prime à la natalité à destination des personnes intégrées dans le dispositif maintien et retour dans le cadre de la GPEECT, ayant un revenu inférieur à 1,5 SMIC pour une personne seule et 2 fois le SMIC pour un couple.
- 2000 € pour le 2ème enfant
- 3000€ pour le 3ème enfant
- Facilitation de la garde de jeunes enfants

A young woman with dark, curly hair is shown from the chest up, wearing a light green sleeveless top. She is looking down and writing in a notebook with a black pen. In the background, a computer monitor is visible on a desk. The scene is brightly lit, suggesting an office or study environment.

**Emploi**

**Croissance**



## Vos contacts



0596 59 11 12

[maisonduretouretdelafamille@collectivitedemartinique.mq](mailto:maisonduretouretdelafamille@collectivitedemartinique.mq)

